



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 72661

Texte de la question

M. Jean-Marc Nudant appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des diabétiques dans notre société. Il semble que, pour les diabétiques, la sécurité sociale ne prenne pas en charge les aiguilles pour stylos à insuline. Cela constitue une dépense importante pour les malades. C'est pourquoi il le remercie de lui préciser les mesures que le Gouvernement entend prendre pour répondre aux préoccupations légitimement exprimées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nudant](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72661

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 667